Chronique fédérale

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **33 (1987)**

Heft 9

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Chronique fédérale

par Raymond Gremaud

Mouvementée, la scène politique fédérale ! A Berne, depuis le deuxième semestre, on ne sait plus où donner de la tête. Démision (s?) au Conseil fédéral, renouvellement du Parlement, succession (s?) au gouvernement et triple votation fédérale de décembre prochain (Rail 2000, référendum contre la loi sur l'assurance-maladie-maternité et référendum contre la place d'armes de Rothenthurm) animent les conversations des acteurs de la gent politique.

Démission surprise

A la surprise de tous, et d'abord de son propre parti, le conseiller fédéral Léon Schlumpf a annoncé, à mi-août déjà, son intention de " laisser la place à des forces nouvelles ". Sa démission a donné lieu à des louanges dans la presse alémanique tandis que les commentateurs romands se sont montrés plus réservés sur le parcours de ce Grison, conseiller fédéral âgé aujourd'hui de 62 ans. Elu le 5 décembre 1979 en battant Werner Martignoni, il est le premier non Bernois à représenter l'Union démocratique du Centre (UDC) au Conseil fédéral.

Chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, Léon Schlumpf s'est montré surtout l'homme du rail. Il a fait cadeau à son propre canton d'un tunnel ferroviaire devisé à un demi-milliard de francs, prix 1985 : la Véreina, destinée à désenclaver les 8000 habitants de la Basse-Engadine. Il a surtout taillé sur mesure le chemin de fer de demain : Rail 2000, " budgeté " à quelque 7 milliards de francs. Son bilan est moins flatteur, s'agissant des télécommunications, et sa politique de l'énergie s'est heurtée à des vagues contradictoires.

Le successeur de Léon Schlumpf pourrait s'appeler Adolf Ogi. Connu comme patron de l'équipe de ski à l'ère du triomphe des Russi et Collombin, il est aujourd'hui président de l'UDC. On imagine volontiers ce Bernois au Département militaire fédéral. Mais le Balois Hans-Rudolf Nebiker ou le Grison Ulrich Gadient sont sur les rangs. Et les conjectures ne font que commencer. Sans compter que si l'UDC entend conserver son siège gouvernemental, il faut qu'elle franchisse avec succès le cap des élections fédérales où on la dit en perte de vitesse...

Rongé par l'affaire Blaser

La fin de l'été a été animée plus encore par les spéculations sur la date de retrait du président de la Confédération, Pierre Aubert. Rongé par l'affaire Eduard Blaser (du nom du chef du Corps suisse d'aide en cas de catastrophes qu'il a imprudemment suspendu), Pierre Aubert est donné partant à coup sûr depuis le mois d'août. Eduard Blaser aurait bien outrepassé ses compétences. Mais pas gravement aux yeux des observateurs politiques. Et le peuple n'a pas compris comment il était possible au Conseil fédéral de tout à la fois louer la réputation et l'efficacité du Corps suisse d'aide en cas de catastrophes et de tancer celui qui en est responsable.

Voleur au Conseil fédéral

Les mœurs politiques ont changé au pays des Helvètes. Pierre Aubert n'a pas encore renoncé à son mandat que déjà la presse ose titrer " Comment les remplacer " ou " La place est libre " tandis que le socialiste genevois Christian Grobet accapare les premières pages comme candidat potentiel à sa succession. Même les membres du gouvernement se surprennent à réfléchir comme si Pierre Aubert avait déjà perdu son titre. C'est Elisabeth Kopp qui devise sur la répartition des dicastères ou Arnold Koller, qui estime à haute voix qu'" il n'est pas bon que Genève reste longtemps sans conseiller fédéral ".

Pour le conseiller d'Etat genevois Christian Grobet, l'involontaire (?) dauphin de Pierre Aubert, cette campagne précoce n'a pas que des avantages. Elle réveille certaines pages noires de son passé. C'est ainsi que le " Sonntags Blatt " a fait scandale avec une couverture titrant " Dieb als Bundesrat ? " (Un voleur au Conseil fédéral ?). Christian Grobet résistera-t-il ? Cette campagne pourrait faire l'affaire d'autres papables : le conseiller d'Etat fribourgeois Félicien Morel (toutefois considéré comme un renégat par une aile de son parti), les Neuchâtelois René Felber ou Heidi Deneys, voire le maire de Bienne Hermann Fehr.

Elections fédérales : tornade verte ?

A chaque jour suffit sa peine. En fait, ce sont les élections fédérales du 18 octobre qui constituent la première échéance. Accessoirement, leur verdict remettra peut-être un peu d'ordre dans les idées des faiseurs de gouvernement...

Les élections cantonales qui se sont déroulées depuis 1963 jouent le rôle d'avertisseur. les états-majors voient les Verts, les Indépendants et l'Action nationale vainqueurs au soir du 18 octobre. N'ont-ils pas fortement progressé : 43 sièges pour les Verts, 26 pour l'extrême droite et 5 pour les Indépendants ? Jugé à la même aune, ce sont les socialistes qui seront les principaux vaincus. Dans les cantons, ils ont perdu 49 sièges durant cette période, contre 9 chez les radicaux, 7 à l'UDC, 6 chez les libéraux, 5 chez les démocrates chrétiens et 4 à l'extrême gauche.

Il y a, au Conseil national, un élu pour 31 830 habitants. Les demi-cantons d'Appenzell Rhodes Intérieures, Nidwald et Obwald, dont la population est inférieure, ayant droit à un siège, la Chambre du peuple compte donc 200 conseillers nationaux. On en connait la composition actuelle : 54 radicaux, 42 PDC, 47 socialistes, 23 UDC, 8 libéraux, 10 indépendants, 3 évangélistes, 3 progressistes, 1 communiste, 1 socialiste autonome, 3 action nationale, 1 vigilance, 1 écologiste libéral et 3 écologistes.

Les pronostics sont rendus difficiles par la multiplication des listes. Elles sont au nombre de 222. Un record ! Pour 200 sièges du Conseil national à renouveler, pas moins de 703 femmes et 1703 hommes se poussent au portillon. C'est également un record ! A l'heure actuelle, les plus fines analyses confirment partiellement les présomptions d'hier. Tornade verte ? Les écologistes de purs race (" concombres ") pourraient gagner quelque sept sièges et les " pastèques " (Verts dehors et rouges dedans) 3 sièges. Au détriment de qui obtiendraient-ils ce succès ? Des socialistes surtout, contraints de sacrifier 6 à 9 sièges. Mais les radicaux et l'UDC ne seraient pas épargnés, perdant chacun 1 ou 2 sièges tandis que le PDC risque de coucher sur ses positions.

Le Conseil des Etats compte 46 élus, soit deux par canton et un par demi-canton : 18 PDC, 14 radicaux, 6 socialistes, 5 UDC et 3 libéraux. Le PDC devrait conserver son quota. L'UDC risque de perdre un siège au profit des Indépendants. Les socialistes sont menacés à Fribourg, Genève, Neuchâtel, Bâle Campagne et Soleure. Mais il n'est pas du tout certain que la version pessimiste sorte des urnes. Une boite susceptible de réserver bien des surprises à chacun des partis. C'est que les humeurs des électeurs, parfois liées aux caprices de l'actualité, peuvent modifier la donne. Et cela vaut aussi bien pour l'une que pour l'autre des Chambres fédérales.

R. G.